

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 24, no. 4 | Automne 2012





Photo : Mathieu Houle-Courcelles

Par Mathieu Houle-Courcelles

Bonne nouvelle pour les parents actuels et futurs du quartier : 52 nouvelles places en garderie verront le jour en 2015-2016 à quelques pas de chez vous. La nouvelle installation, qui sera située sur la rue de Salaberry, est le fruit d'une étroite collaboration entre le CPE Coop Saint-Jean-Baptiste de la rue Burton et le CPE Sophie, situé sur le chemin Sainte-Foy.

Des changements importants

A l'automne 2011, le ministère de la Famille et des Aînés annonçait l'ajout de 15 000 nouvelles places en CPE et en garderies privées subventionnées à travers la province. De ce nombre, environ 1 500 places étaient réservées pour la région de Québec. Malgré des délais extrêmement courts, tous les CPE se sont mis à pied d'œuvre pour déposer des projets de développement. La directrice générale du CPE Sophie, Marie-Claire Boudeau, était évidemment très heureuse de la réponse positive du ministère : « C'est un projet gagnant pour les parents du quartier », explique-t-elle, ajoutant que la majorité des places de CPE en Haute-Ville sont affiliées à des milieux de travail.

L'annonce marque un tournant pour les deux CPE, qui ont entamé un processus de fusion de leurs activités. « Les

membres des deux organismes ont adopté le principe en assemblée générale », précise Mme Boudeau. Au terme de la démarche, le nouveau CPE comptera 164 places réparties dans trois installations. D'après Mme Boudeau, ces changements permettront d'assurer la viabilité financière de l'organisme à plus long terme. Plusieurs éléments restent encore à préciser, dont le nom du futur CPE fusionné.

Comment s'inscrire sur la liste d'attente?

Mme Boudeau rappelle aux parents qui désirent obtenir une place pour leur enfant qu'ils doivent contacter BILA (le Bureau d'inscription sur une liste d'attente centralisée). Ce système informatisé d'attribution des places, présent dans neuf régions du Québec, a permis aux CPE de gagner beaucoup de temps. « Nous avons une liste d'attente de 1 600 noms », indique Mme Boudeau. « BILA fait un travail extraordinaire en permettant d'éviter les doublons, tout en assurant plus d'équité aux parents ».

Pour en savoir plus sur BILA, consultez le site https://www.bila.ca/ ou téléphonez au 418-842-2521 (poste 2).



Hôtellerie : La solidarité paie encore

page 4

Analyse:
Le village gaulois
tient le coup

page 5

Logement :
Témoigner de sa situation pour que ça change

page 6

Transport collectif
et actif :
Une solution à la
portée de Québec
et sa région

page 9

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Anne-Florence Lepri et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau Infographie : Vania Wright-Larin Mots croisés : Agathe Légaré

Photographie (sauf indication contraire) et publicité:

Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454).

Adresse: 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9

Tél.: 418-522-0454 Télec.: 418-522-0959 Site Web: www.compop.net Courriel: compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

55\$ pour une carte d'affaire

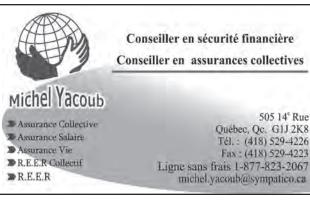
5000

personnes dans le quartier

+ d'info : 418-522-0454 BOURG



un lieu d'échange solidaire





Un chantier social



Le chantier vu de la rue Saint-Gabriel tel qu'il se présentait le 21 septembre.

(NLL) Vous aurez peut-être remarqué que les stationnements municipaux de la rue Saint-Gabriel ont cédé la place à un important chantier de construction. Pour une fois, il ne s'agit pas de condos, mais d'un projet de logements sociaux piloté par la YWCA. Selon Mme Stéphanie Lampron, directrice des programmes sociaux et communautaires de la YWCA Québec, le projet comporte 18 logements subventionnés, des studios et des trois et demi, destinés aux femmes en difficulté. Comme c'est

souvent le cas dans les OSBL, il s'agit de logements de transition dont les baux pourront varier de trois à cinq ans. Si tout va bien, les logements devraient être habitables au mois d'avril. Notons que le Comité populaire revendique depuis des années que ce site, identifié comme «à requalifier» par la Ville, soit réservé au développement de logement social. On y avait même planté un panneau en 2009 dans le cadre d'une manifestation en pleine campagne électorale.

Ça, c'est Québec

(NLL) Les élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste ont été mis à contribution pour égayer le chantier de construction du Centre des congrès de Québec. En effet, une fresque en 30 panneaux a été réalisée par les enfants et posée dans le corridor public qui traverse la zone des travaux d'agrandissement. L'œuvre collective reprend le thème de la campagne de l'Office du tourisme, « Ça c'est Québec », et représente à la fois les quatre saisons et les attraits populaires de la ville (les plaines, le Colisée, l'école Saint-Jean-Baptiste, etc.) Lors de l'inauguration de la fresque, le PDG du Centre des congrès de Québec, M. Bouchard, ne cachait pas sa fierté et a parlé d'une œuvre « tout sauf conventionnelle »! Il a tenu à «remercier les élèves et l'équipe enseignante qui ont réalisé cette fresque colorée. »



L'un des tableaux de la fresque « Ça c'est Québec ».

Ilot Irving

Retour à la case départ... la coop en moins

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le 6 septembre dernier, une centaine de personnes a participé à la consultation publique organisée par le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste au sujet du développement de l'îlot Irving. Le propriétaire du terrain, GM Développement, a présenté son nouveau projet, un immeuble de 22 mètres (6 étages), comportant 75 condos et des espaces commerciaux. Le zonage actuel prévoyant une hauteur maximale de 13 mètres (4 étages) le long de la rue Saint-Jean, le promoteur a donc demandé à la Ville une dérogation pour lui permettre de construire un immeuble plus haut afin, dit-il, de rentabiliser l'achat du terrain.

Comme il l'avait annoncé au préalable, GM Développement a déposé un projet qui ressemble à s'y méprendre à celui que la population a majoritairement rejeté lors du référendum, à deux choses près. Outre le changement apporté à la hauteur de l'immeuble, il n'est plus question d'intégrer du logement social sur le site. La toiture verte et l'accès au stationnement intérieur les soirs de déneigement seraient toutefois maintenus, tout comme les deux cases de stationnement pour Communauto. Fait à noter : la disparition des logements coopératifs n'a pas semblé émouvoir la conseillère municipale du district des Faubourgs, Mme Chantal Gilbert, pour qui le respect de la « mixité sociale » passe désormais par la construction de nouveaux condos de luxe dans le quartier.

Un rejet massif

Ce qui devait arriver arriva : la grande majorité des personnes présentes dans la salle ont demandé au conseil de quartier



Les médias s'intéressent encore beaucoup au dossier.



Une centaine de personnes a assisté à l'assemblée de consultation du 6 septembre dernier.

de rejeter la demande de GM Développement. Plusieurs intervenants, dont les membres du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, ont vivement critiqué la disparition du projet de coopérative d'habitation. Ils ont insisté sur la nécessité pour la Ville d'adopter une politique d'inclusion obligatoire forçant les promoteurs à inclure 30 % de logements sociaux dans les projets immobiliers, tout en maintenant le zonage en vigueur.

Pour sa part, M. Louis Doyle, qui était porte-parole du comité du « non » lors du référendum de l'hiver dernier, a demandé le respect des critères d'aménagement élaborés par le conseil de quartier en 2000. Ces critères prévoyaient notamment un immeuble d'au plus 18 mètres (6 étages) et des marges de recul

importantes. M. Doyle s'est senti floué par l'attitude de Mme Gilbert, qui avait promis de revenir aux critères de 2000 en cas de victoire du « non » au référendum.

Plutôt que de proposer le respect intégral du zonage sur la rue Saint-Jean, le conseil de quartier a finalement choisi de revenir aux critères élaborés en 2000. Il renvoie ainsi la balle aux élus de l'arrondissement La Cité-Limoilou, qui devront décider d'aller ou non de l'avant avec la dérogation demandée par GM Développement. Si les conseillères d'Équipe Labeaume décident de maintenir le cap et d'accorder au promoteur la dérogation qu'il demande, il n'est donc pas exclu que le quartier replonge dans une nouvelle campagne référendaire.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h. La livraison de 15 h est gratuite! Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889, 850, rue Saint-Jean



Produits biologiques et du terroir, boucherie et charcuterie artisanales.

Visitez notre site internet pour des commandes en ligne et venez nous visiter aux différents points de chute pour faire des découvertes gourmandes.

www.lamauve.com

418-884-2888



Livraison toutes les semaines en Haute-Ville, Limoilou, Ste-Foy, Lévis et Saint-Vallier

Hôtellerie: la solidarité paie encore

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les employé-e-s de deux grands hôtels du quartier, le Hilton et le Delta, ont conclu des ententes de principe avec leurs patrons au début septembre. Comme il s'agit d'une négociation coordonnée, les points de la convention sont les mêmes pour les deux hôtels : une augmentation de salaire de 3 % par année, une augmentation de la participation patronale au fonds de retraite et une protection des emplois malgré la mode des rabais basé sur un entretien moins fréquent.

Dans le cas du Delta, le gain est particulièrement impressionnant. De leur arrivée à la CSN en 2010 à la fin de cette convention collective, le salaire des employé-e-s aura augmenté de 25 %.

On ne parle pourtant pas d'un hôtel nouvellement syndiqué. En effet, le Delta était affilié aux TCA avant et depuis longtemps. Ce n'était pas un syndicat jaune non plus. Au fil des ans, on a pu les voir en grève aussi souvent, sinon plus souvent, que leurs voisin-e-s du Hilton.

La différence fondamentale, c'est la stratégie. Les TCA envoient leur monde au combat tout seuls, comme si les hôtels étaient des îles isolées, tandis que la CSN emploie une stratégie industrielle amenant un maximum de gens au front en même temps.

Comment ça marche? Premièrement, chaque syndicat est indépendant, avec une assemblée générale souveraine, mais ils sont unis dans une fédération. Avant chaque négociation, il y a un jeu d'aller-retour entre les assemblées générales et la fédération pour élaborer une plateforme de revendications communes et un plan d'action. Pendant la négociation, non seulement les syndicats frappent ensemble, mais, en plus, un travail collectif est fait pour que ce que signe un syndicat soit acceptable pour les autres. L'objectif est de créer un standard pour l'industrie afin que la concurrence entre hôteliers ne se fasse pas sur le dos des employé-e-s. Chaque syndicat est libre d'adhérer ou pas à la négociation coordonnée, les assemblées générales demeurent souveraines. D'année en année, le nombre de syndicats et d'employé-e-s touchés fluctue. Cette année, on parle de 35 syndicats dans la province, regroupant 5 500 employé-e-s.

En 25 ans, c'est la première fois que les personnes syndiquées de Québec sont au cœur du mouvement. Avant, il n'y avait pas la masse critique; c'étaient les gens de Montréal qui partaient le bal en été et Québec suivait à l'automne. C'est lors de la dernière



Le 2 septembre dernier, les employé-e-s de trois hôtels du centre-ville ont fait grève pendant une dizaine d'heures (ici devant le Delta). Une autre journée de grève était prévue la semaine suivante, mais les progrès dans les négociations ont poussé les comités de mobilisation à l'annuler. Des ententes de principe ont été conclues les 8, 11 et 13 septembre.

négociation que les syndicats de Québec ont manoeuvré pour que les conventions finissent toutes en été, en même temps que celles de Montréal. Personne n'avait envie de revivre l'expérience d'une grève ou d'un lock-out isolé, comme c'est arrivé dans le passé.

Le résultat est spectaculaire. À l'origine, les administrations demandaient des concessions de la part des syndicats. Même si seulement cinq syndicats de Québec sont impliqués, on a

vu le 21 août une assemblée générale commune de plus de 1 000 personnes pour lancer le mouvement localement. S'il n'y a pas eu autant d'actions qu'à Montréal, on a quand même pu voir une grève coordonnée d'une journée dans trois hôtels du centre-ville, le lendemain du spectacle de Madonna. Cette seule démonstration de force aura été suffisante pour faire plier la partie patronale et obtenir des gains. Comme quoi, même en 2012, la solidarité et la combativité syndicales paient encore.

Une artisane qui ne travaille pas!

Par Yvon Boisclair

Bracelets, barrettes, bagues, pendentifs et colliers pour animaux : voilà ce que Suzanne Desrochers, une artisane du cuir de notre quartier, fabrique.

Ayant fait son cégep en arts plastiques, Suzanne a appris par elle-même son art : le travail du cuir.

En 1996, elle obtint un permis de la Ville pour vendre ses articles dans un espace réservé aux artisans. La première année, ce fut à l'Esplanade, près de la porte Saint-Louis. Un an plus tard, l'espace fut déplacé au Carré d'Youville, où il se trouve encore. La Ville fournit un étal (toit en toile) et un espace pour ranger les kiosques.

Notre artisane travaille le cuir de vache. Elle préfère le cuir en provenance de l'Espagne et de l'Angleterre. Elle utilise du cuir dit végétal. C'est une sorte de cuir qui a reçu un traitement spécial qui fait qu'une fois le cuir mouillé, on peut, à l'aide d'un tampon en métal, imprimer un dessin. Après, on applique une teinture et un fixatif. Suzanne teint, imprime des dessins, coud, mais il y a une chose qu'elle ne peut faire : tailler le cuir.

Elle possède des moules en métal avec des rebords aiguisés. Elle envoie son cuir et ses moules à SOS Cuir. Cette compagnie possède une presse qui, avec les moules de Suzanne, découpe le cuir

Ayant commencé seule, vers l'an 2000, elle s'entoura de personnes pour tenir le kiosque. Depuis, elle se consacre uniquement à la fabrication. La saison commence en mai et se termine fin septembre. Il y a théoriquement 150 jours de vente, mais en pratique, si l'on considère les fluctuations de la météo, il faut parler d'une centaine. L'hiver, Suzanne prépare la saison suivante.

Les magasins à rabais, comme les Dollorama, lui font concurrence, mais comme le dit Suzanne, il y a toujours des gens qui préfèrent les objets faits à la main plutôt que ceux faits à la machine.

Les coûts de ses matières premières augmentent et elle doit conserver des prix concurrentiels. Suzanne continue malgré tout, car fabriquer des articles en cuir, ce n'est pas un travail pour elle: c'est un plaisir, celui de la création.

